

**Procès-verbal du Conseil Municipal  
de la commune de Chouday  
du lundi 13 février 2017 à 19 h 30**

**Présents:** Mrs et Mmes BRANCHEREAU Carole, BARDON Louis-Patrick, BONNEFOY Joëlle, CHARPENTIER Isabelle, Mr DIEZ DEL VAL Stéphane, PILLET Stéphane, RATERO Stéphanie, LE BIHAN Hervé, PERIOT Didier, DUBOIS de la SABLONIERE Yann, ROUSSEAU André

**Pouvoirs:**

Convocation du CM du 6 février 2017.

Mme RATERO Stéphanie est désignée comme **secrétaire de séance**.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du dernier procès-verbal
- Compte - rendu des décisions du Maire.
- Point sur la nouvelle Communauté de Communes de Champagne Boischaut (3CB) et désignation des conseillers municipaux souhaitant participer aux commissions de la communauté.
- Désignation du représentant du CLECT au sein de la nouvelle 3CB.
- Point sur les vœux et la distribution des sacs poubelles.
- Point sur le projet de salle multigénérationnelle et sur l'atelier communal.
- Questions diverses.

**1. Approbation du dernier procès-verbal**

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, le dernier procès-verbal.

**2. Compte-rendu des décisions du Maire**

Mme le Maire expose que dans le cadre de ses fonctions, elle a procédé aux décisions suivantes :

- Changement du vase d'expansion de la mairie pour 408,41 € TTC.
- Signature d'une procuration pour la vente de la parcelle YD14 à Vorlay pour la somme de 3.690,05 € d'une superficie de 56a 77ca.

### **3. Point sur la nouvelle Communauté de Champagne Boischaut (3CB)**

Mme le Maire expose que la nouvelle Communauté de communes a été mise en place comme énoncé lors des vœux. La présidence revient à Pierre Rousseau (président de notre ancienne communauté) et 13 vice - présidents ont été élus pour gérer l'ensemble des dossiers. Nous sommes 48 délégués.

La communauté fonctionnera en bureau composé du président et des vice-présidents. Ils s'appuieront sur le travail réalisé et proposé par les commissions qui seront managées par les vice-présidents.

Des conseils des 30 Maires seront également organisés en amont des conseils communautaires.

Nous avons une seule voix et Louis-Patrick Bardon sera suppléant en cas d'absence du titulaire.

Plusieurs commissions sont créées pour la gestion de la communauté.

Il est proposé aux conseillers municipaux d'y participer selon leurs affinités

- Economie : cette commission traite des installations des entreprises sur le territoire de la 3CB ⇒ Yann Dubois de la Sablonière
- Fiscalité, finances : cette commission s'occupera de déterminer les taux d'imposition, de la gestion du budget, décidera de l'utilisation des taxes additionnelles ⇒ Yann Dubois de la Sablonière
- Tourisme – culture ⇒ Carole Branchereau
- Voirie ⇒ Carole Branchereau
- Environnement, eau assainissement, ordures ménagères ⇒ Hervé Le Bihan
- Energie, développement durable ⇒ Hervé Le Bihan

Aucun représentant dans les commissions aménagement de l'espace, enfance, petite enfance, suivi des travaux, communication, habitat et action sociale.

Les prochains conseils communautaires se tiendront les 2, 16 et 30 mars 2017.

#### **4. Désignation d'un représentant pour la Communauté de Communes de Champagne Boischaut au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées.**

Mme le Maire explique qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la commune au sein de la commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) de la 3CB.

La CLECT a pour mission d'évaluer le montant des charges transférées et leur mode de financement. (Comme les écoles, la voirie, tourisme, eau, taxes professionnelles, etc...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Carole Branchereau représentante de la commune au sein de la CLECT.

#### **Délibération 2017-séance du 12/02/17 – n°1**

#### **5. Point sur les vœux et sur la distribution des sacs poubelles.**

Mme Le Maire rappelle que la cérémonie des vœux avait été souhaitée pour permettre une rencontre conviviale entre les habitants de la commune, mais aussi faire le point sur les travaux effectués. Ce sont 34 personnes qui se sont présentées, si nous enlevons le conseil municipal, le comité des fêtes, familles rurales et leur famille directe, il ne reste plus que 6 à 8 personnes à avoir fait le déplacement.

Malgré cette faible participation, il a été décidé de maintenir cette manifestation

La cérémonie des vœux 2018 aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 11h00.

Mme le Maire expose que depuis le début de sa mandature, elle a souhaité distribuer les sacs poubelles avec Mr Lionel Fontan, employé communal, sur une journée du samedi afin d'aller à la rencontre des habitants. Le constat est que peu de

personnes sont présentes, même un samedi et que les quelques présents ne manifestent pas le besoin de dialoguer.

Le Conseil Municipal décide que les administrés viendront désormais chercher les sacs poubelles à la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci. Il sera possible d'organiser une livraison pour les personnes âgées qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

Les sacs seront à disposition durant le premier trimestre de l'année en cours.

## **6. Point sur le projet de travaux 2017**

Mme le Maire expose que suite au refus de l'Architecte des Bâtiments de France pour le projet d'aménagement d'une salle multigénérationnelle et d'un atelier communal, elle s'est rendue en compagnie de Louis-Patrick Bardon, adjoint et de Huguet Patrick, maître d'oeuvre à la cité administrative pour échanger avec l'instructeur du dossier.

Un compromis a été obtenu. Le site d'implantation restera le même, l'architecture de l'extension, pour les sanitaires, sera en maçonnerie traditionnelle et l'atelier sera également revisité dans sa structure pour rappeler les anciennes granges (toiture double pans en bac acier gris et bardage bois vertical). Dans l'ensemble, les demandes n'occasionneront pas une grosse plus-value.

## **7. Organisation des élections présidentielles et législatives.**

Mme le Maire rappelle que plusieurs tours d'élections auront lieu en 2017.

- Les 23 avril et 7 mai - élections présidentielles
- Les 11 et 18 juin - élections législatives

Le Conseil Municipal s'est organisé pour la tenue des différents bureaux de vote.

## **8. Questions diverses**

Aucune questions diverses

**Fin de séance à 21h30**